



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 471/2023

**OBJET** : Entretien du  
domaine départemental  
– Convention  
CD34/SMGS

Membres : 24

Présents votant : 13

Pouvoirs : 6

L'an deux mille vingt-trois, le 8 Décembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 1er Décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Madame Corinne GOURNAY-GARCIA, Conseillère départementale du canton de MONTPELLIER 4
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, Déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Jean Luc REQUI, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Monsieur Jean Luc FALIP, Conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Monsieur Jean-François SOTO, Conseiller départemental du canton de GIGNAC
- Madame Gaëlle LEVEQUE, Conseillère départementale du canton de LODEVE
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVE
- Madame Julie GARCIN SAUDO, Conseillère départementale du canton de PEZENAS

En vue d'optimiser l'organisation, la coordination et la gestion de l'enlèvement des herbiers sur les plages surveillées et le ramassage des déchets résiduels sur les espaces ouverts au public, le Département et le Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze ont convenu d'un partenariat depuis 2016. Le Syndicat assure le pilotage, la mise en œuvre opérationnelle de la mission sur le Domaine Départemental du Salagou.

Je vous propose de reconduire ce partenariat du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 et d'intégrer dans la convention, en plus, la coordination du plan « toilettes » du Domaine par le SMGS, conformément au programme Grand Site 2024-2032.

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

Le comité syndical,  
Le rapporteur entendu,  
Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

**APPROUVE** cette action

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer la convention avec le CD34.

Affichée le :

**Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault,  
Le 8 Décembre 2023**

La Présidente  
  
Marie PASSIEUX